

EXTRAIT DE DELIBERATION  
DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-2116 01208-20200624-D202054-DE  
Reçu le 29/06/2020

délibération :  
D\_2020\_5\_4

L' an deux mille vingt , le mercredi 24 juin à 18 h 30, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Date de convocation du : 18 Juin 2020

Présents : 18

**Présents** : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Madame DESILVESTRI Catherine, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur THOMAS Alain, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique

Votants : 19

Objet : Versement de  
subvention du Budget  
Principal au Budget CCAS

**Pouvoirs** :

Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie

**Absent(s)** : Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle

**Excusé(s)** :

**Secrétaire de Séance** : Madame Chantal BLAINEAU

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de verser une subvention du budget principal au budget du CCAS pour permettre le paiement des charges à caractère général d'une valeur de 3 500.00 €.

Madame le Maire précise que cette somme est inscrite au budget principal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

**DECIDE** de verser la subvention de 3 500.00 € prévue au budget principal au budget du CCAS.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,  
Anne-Marie TERRADE

Emis le 24/06/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire  
le 25/06/2020

